

Mairie
63340 Gignat

Cette délibération annule et remplace la délibération du 2 décembre 2011 reçue en sous préfecture le 05 décembre 2011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GIGNAT

Le 02 décembre 2011

L'an deux mil onze,

Le deux décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGNAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr BESSON Jean-Louis, Maire

Nombre de Conseillers en exercice 11
présents : 9
absents: 2

Date de Convocation : 25/11/2011

Reçu à la Sous-Préfecture
d'Issoire, le

12 JAN. 2012



PRESENTS :

AUZAT Patrice, BERARD Nathalie, DELEURY Andrée, LAMURE Michel, SAIGNIE Marius, SANCHEZ Françoise, SATURNIN Michelle, SOUCHAL Jean-François.

ABSENTS : PARLAVECCHIO Christophe, PLAZANET Angélique.

Secrétaire de séance : SATURNIN Michelle.

Objet Approbation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur du plan de zonage de l'assainissement collectif et non collectif

Le Maire rappelle que le plan de zonage de l'assainissement a été soumis à enquête publique du 12 septembre 2011 au 15 octobre 2011.

Le rapport et les conclusions favorables assorties de recommandations du Commissaire Enquêteur étant parvenus en Mairie, le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

➤ approuve le rapport, les conclusions et le plan de zonage de l'assainissement collectif et non collectif en tenant compte des recommandations préconisées par le Commissaire Enquêteur.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture

Publié ou Notifié

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 02 décembre 2011

Le Maire



